

DECISION D'AGREMENT ACCOMPAGNEE DE LA PORTEE

N° LA/04/2021

Conformément au code de procédure CP04/DIL/21 du 17/02/2021, le Directeur Général de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA), atteste que le laboratoire AAM, Sis à : 19, Rue Zyaydah, 10160 RABAT, a été agréé, par l'ONSSA, pour effectuer certaines analyses en microbiologie et chimie alimentaire et en microbiologie hydrique (eaux d'élevage et d'agro-industrie) figurant dans la portée ci-jointe.

Cet agrément est valable pour une durée de cinq ans.

Le laboratoire est tenu de respecter les critères figurant au point 2 du code de procédure d'agrément et notamment ceux relatifs au maintien des compétences et au respect des méthodes analytiques retenues par l'ONSSA. ✓ ٤

Pour le Directeur Général de l'ONSSA
et par délégation
Le Directeur des Intrants et des Laboratoires
Signé : Dr. Nabil ABOUCHOAI B

Portée d'agrément du laboratoire AAM N° LA/04/2021

Domaine	Type	Intitulé de l'essai	Norme retenue
Hygiène alimentaire	Microbiologie Alimentaire	Méthode horizontale pour le dénombrement des coliformes Méthode par comptage des colonies	NM ISO 4832 v 2008
		Dénombrement des Coliformes thermotolérants par comptage des colonies obtenues à 44°C	NF V 08 060 V 2009
		Méthode horizontale pour le dénombrement des Escherichia coli glucuronidase positive Partie 2 : Technique de comptage des colonies à 44 C au moyen de 5 bromo 4 chloro 3 indolyl D glucuronate	NM ISO 16649-2 V 2007
		Dénombrement des entérobactéries présumées par comptage des colonies a 30 C ou a 37 C	NM 08 0 109 V 2012
		Méthode horizontale pour le dénombrement des bactéries sulfite-réductrice se développant en conditions d'anaérobiose	NM ISO 15 213 V 2007
		Méthode horizontale pour le dénombrement des staphylocoques a coagulase positive (Staphylococcus aureus et autres espèces) Partie 1 : Technique utilisant le milieu gélose de Baird Parker	NM ISO 6888-1 V 2019
		Listéria monocytogène (Recherche)	AFNOR AES 10-03 / 09-00 V 2009
		Dénombrement des Clostridium perfringens par comptage des colonies a 37°C Méthode de routine	NM 08 0 111 V 2003
		Méthode horizontale pour la recherche, le dénombrement et le sérotypage des Salmonella Partie 1 : Recherche des Salmonella SPP	NM ISO 6579 -1 V 2017
		Dénombrement des micro-organismes Méthode par comptage des colonies obtenues a 30 C Méthode de routine	NM 08 0 121 V 2006
		Méthode horizontale pour le dénombrement des microorganismes à 30°C par la technique d'ensemencement en profondeur	NM ISO 4833-1 V 2014
		Dénombrement en anaérobiose des bactéries sulfite réductrices par comptage des colonies a 46 C	NM 08 0 125 V 2012
		Méthode horizontale pour la recherche et le dénombrement de Listeria monocytogenes et de Listeria spp Partie 1 : Méthode de recherche	NM ISO 11290-1 V 2017
		Méthode horizontale pour la recherche et le dénombrement de Listeria monocytogenes et de Listeria spp. Partie 2 : Méthode de dénombrement	NM ISO 11290-2 V 2017
		Méthode horizontale pour le dénombrement de Bacillus cereus présomptifs Technique par comptage des colonies a 30 C	NM ISO 7932 V 2009
Méthode horizontale pour le dénombrement des levures et moisissures Partie 1 : Technique par comptage des colonies dans les produits a activité d'eau supérieure a 0.95	NM ISO 21527-1 V 2012		
Hygiène des eaux d'élevage et d'agro-industrie	Microbiologie Hydrique	Micro-organismes revivifiables à 37°C	NM ISO 6222 V2007
		Micro-organismes revivifiables à 22°C	NM ISO 6222 V2007
		Recherche et dénombrement des entérocoques intestinaux Partie 2: Méthode par filtration sur membrane	NM ISO 7899-2 V 2007
		Dénombrement des Escherichia coli et des bactéries coliformes Partie 1 : Méthode par filtration sur membrane pour les eaux à faible teneur en bactéries	NM ISO 9308-1 V 2019
		Recherche des Salmonelles spp	NM ISO 19250 V 2012
Hygiène alimentaire	Chimie Alimentaire	Dosage de l'histamine par spectrofluorimétrie	Lerk et Bell 1976
		Dosage de l'ABVT par microdiffusion	NM 08 7 000 Annexe II A Conway V 1998

* Les analyses objet de la présente portée devront répondre continuellement aux nouvelles versions des normes accordées et être accréditées.

Editée le : 12/10/2021.

Valable jusqu'au : 12/10/2026. ✓

Pour le Directeur Général de l'ONSSA
et par délégation
Le Directeur des Intrants et des Laboratoires
Signé : Dr. Nabil ABOUCHOAB